



Au Fil de la Lauch

S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mai 2018

Edit0



Après janvier et son nouvel an, février et son carnaval, mars et l'arrivée du printemps, avril et les fêtes de Pâques, voici qu'arrive le joli mois de mai avec ses trois jours fériés, de commémorations sociale, historique et religieuse. Un mois riche en traditions que les Français perpétuent.

Rentrons donc sans retenue avec Apollinaire dans ce mois qu'a chanté le poète :

Le mai, le joli mai a paré les ruines
De lierre de vignes vierges et de rosiers
Le vent du Rhin secoue sur le bord les osiers
Et les roseaux jaseurs et les fleurs nues des vignes.

(Apollinaire, poète français du début du XX^{ème} siècle. Les vers cités sont tirés d'un poème, *mai, des Rhénanes* publiées en 1913 dans le célèbre recueil, *Alcools*)

Véronique FUCHS PAGNONCELLI



Prévention routière à l'école

Magnolia rue des Alouettes



Réalisation marquage au sol route du Vin



Bourse aux loisirs

Photos :

André FURSTENBERGER

Marie GUILLON

Gérard HIRTZ

Micheline RITTER



Réunion participation citoyenne

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Activités associatives...

La salle des Sociétés était bien remplie pour l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang présidée par M. Jean-Jacques FLEISCHER. A noter la présence du Docteur Bruno AUDHUY, président de la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin à qui le président a remis, au nom de l'amicale, un don exceptionnel de 500 €. Lors de son intervention, le Docteur AUDHUY a rappelé les grands besoins en sang des hôpitaux dans le combat mené contre certains cancers dont la leucémie. Un grand MERCI au président et à son comité qui s'investissent sans compter dans le seul but d'aider les autres.

Les sapeurs-pompiers n'ont pas choisi la facilité pour leur exercice de printemps. En effet, le thème choisi était un fort dégagement de fumée dans les bureaux situés près de la station d'épuration avec une personne manquante. Félicitations à nos hommes du feu qui ont encore une fois démontré leur savoir-faire aux élus et autres responsables de l'entretien de la station présents.

Félicitations également aux jeunes sapeurs-pompiers ainsi qu'aux dirigeants et formateurs de l'association des JSP des Trois-Châteaux qui ont terminé 12^{ème} du concours régional de manœuvres et se sont ainsi qualifiés pour le rassemblement technique national qui aura lieu à Bourges du 6 au 8 juillet prochain.

Nous avons rencontré des responsables de l'association « Les Grenouillent s'éclatent » satisfaits du nombre de personnes qui se sont déplacées pour la bourse aux loisirs.

La saison est à présent terminée pour les acteurs de la troupe de théâtre locale dont les excellentes prestations des acteurs, jeunes, ados et adultes, ont attiré beaucoup de monde. Comme le vin, ces acteurs se bonifient au fil des ans et au fur et à mesure de leurs représentations !

Quelques brèves informations...

Les 8 candidats qui ont postulé pour un job d'été étaient présents lors du tirage au sort des 4 postes proposés pour aider les agents techniques durant les 2 mois d'été.

10 m³ de compost ont été gratuitement mis à disposition des habitants par Colmar Agglomération. Dommage que quelques personnes se sont servies de manière exagérée, sans penser aux autres. Ces comportements égoïstes nous ont servi de leçons et les dispositions seront prises en conséquence l'année prochaine afin que de tels faits ne se reproduisent plus.

Daniel ZINCK, notre agent technique responsable des espaces verts, est en arrêt pour un mois suite à un accident de travail. De ce fait, l'entretien de nos très nombreux espaces verts va prendre du retard comme vous pouvez déjà le constater sur le terrain. Pour remédier à cette absence, nous acceptons toute aide soit pour l'entretien direct des espaces verts situés devant les propriétés, soit en donnant un coup de mains à nos 2 autres agents techniques.

Les enfants de l'école primaire ont bénéficié d'une séance d'éducation à la sécurité routière afin de les sensibiliser au risque routier, à la sécurité routière et au partage de l'espace de circulation.

Vous trouverez page 9 du présent bulletin, le graphique des variations de la nappe phréatique relevées tous les vendredis en 2017 par les agents communaux dans le puits situé devant le n° 22 de la rue Principale.

Lors de la réunion de la commission communale consultative de la chasse (4C) réunissant les locataires de la chasse, le monde agricole et les différentes administrations concernées, la divagation des chiens a été évoquée. Cette intervention fait suite aux lâchers de faisans déjà réalisés et prévus sur une période de 3 années. Il est évident que toutes les dispositions doivent être prises afin que cette opération soit couronnée de succès (voir article ci-contre).

Selon le planning établi et connu ce jour, les travaux de réaménagement de la place de l'Eglise et des rues alentour débiteront le 14 mai par les réseaux souterrains.

Les comptes, le budget, les projets...

Les membres du conseil municipal ont décidé d'augmenter le taux des impôts locaux de 1% pour l'année 2018. A peine votée, nous avons appris que la dotation globale de fonctionnement de l'Etat a encore été réduite de 6 000 € (de 98 000 à 92 000 €) pour notre commune alors qu'on nous avait annoncé qu'elle devait rester stable pour 2018. Ce nouveau coup de rabot ne compense pas l'augmentation votée par le conseil municipal qui est de 5 000 €. Du côté de l'investissement, vous connaissez le programme puisque je l'avais évoqué dans le bulletin du mois de mars. Du côté du fonctionnement, les postes importants concernent le rafraîchissement de la dernière classe de l'école élémentaire (toutes les autres classes et la salle de repos des 2 écoles ont été repeintes ces dernières années), le gravillonnage de la rue des Vosges, une partie de la rue d'Eguisheim (entre la place de l'École et la rue des Vosges) et éventuellement une partie de la rue du Vignoble à la hauteur des habitations. En effet, ces tronçons de rues sont fortement faïencés d'où la nécessité de cette intervention.

La « Journée citoyenne »...

Les inscriptions sont en cours pour cette journée prévue le samedi 26 mai. Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent pour la réunion de préparation prévue le 16 mai à 19 h 30, salle des Sociétés (voir article page 6).

La « Participation citoyenne »...

Une vingtaine de personnes était présente à cette réunion organisée par les gendarmes suite à ma demande. Ont été abordées, les manières d'opérer des cambrioleurs, la prévention et bien sûr la Participation citoyenne. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le maire directement.

Incivilités...

Nous avons subi de nombreux dépôts sauvages à différents endroits du village : moniteur d'ordinateur, lunette de WC, sacs de déchets divers près des bennes de la gare, sacs avec des aliments à l'entrée du souterrain de la gare, litière de chat dans la poubelle fixée près du parking Saint-Paul, vieille chaise-longue et tonneau rouillé près des bennes du parking de la Lauch et enfin un dépôt d'environ 5 à 6 m³ de lattes et de lambris près de la piste cyclable le long de la RD côté nord (vous pouvez aller vous servir soit pour du bois de chauffage, soit pour le bricolage, cela fera d'autant moins à enlever par les agents communaux). Ces dépôts ont été enlevés ou doivent encore l'être par le service technique alors que des déchetteries existent à Colmar. Pour la commune cela prend du temps et a un coût. La bonne nouvelle dans ce triste inventaire : un des auteurs a pu être identifié et a été verbalisé.

Du côté des vols, ont disparu ces derniers jours : le râtelier à vélos situé devant les WC publics cour de la mairie, un lapin en bois en place dans les espaces verts devant le Monument aux Morts et le coq du poulailler devant le gymnase.

Enfin, on nous a signalé des tirs à la carabine au centre village près de l'église ce qui représente un réel danger pour toute la population. Le premier le lundi 9 avril à 9 h 15, le deuxième le dimanche 22 avril à 12 h 15. Il est évident que j'ai immédiatement prévenu la gendarmerie.

Que faire ? La solution passe par l'installation de la vidéosurveillance mais quel en sera le coût ? Bien sûr, nous sommes preneurs de toutes informations pouvant nous permettre de remonter vers les auteurs de tous ces méfaits.

Enfin, le programme des manifestations de ce mois de mai étant très chargé, vous pouvez vous référer à l'agenda situé ci-dessous. Le choix est large, entre le « Grembelfescha », le début du tournoi de quilles, la bourse aux jouets, le concert de l'ADEM'OH, ...

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

AGENDA

MAI

- 5 Distribution de géraniums
- 8 Grembelfeschà (tournoi de pêche)
- 13 Bourse aux jouets et vêtements « les Grenouilles Sportives »
- 13 Après-midi jeux « les Grenouilles s'éclatent »
- 16 Réunion de préparation de la Journée Citoyenne
- 18 Remise des prix Fleurissement 2017
- 26 Journée citoyenne
- 26 Concert de l'orchestre de l'Adem'oh

JUIN

- 8 AG Freschahissala
- 9 Couscous football
- 9 Fête du tennis
- 9 Remise des prix tournoi de quilles
- 11 Réunion calendrier des fêtes 2019
- 15 Collecte de sang
- 16 Début du tournoi interne et tournoi jeunes tennis
- 17 Repas paroissial
- 22 AG Les Grenouilles s'éclatent
- 22 AG Football
- 23 Tournoi 3 sabres et fête de fin d'année
- 23 Kermesse des écoles
- 29/30 Fête de la Grenouille

CHIENS À TENIR EN LAISSE

On nous signale régulièrement des chiens non tenus en laisse par leurs maîtres.

Or le Code Rural stipule : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres ».

Les chasseurs ont insisté sur le problème, notamment dans le cadre du lâcher de faisans sur les 3 prochaines années.

Par respect pour le travail des chasseurs et pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs (cf. Fédération des chasseurs).

Les contrevenants sont passibles d'une amende.

**Par civisme et pour la sécurité de tous,
tenez vos chiens en laisse.**



TRÈS HAUT DEBIT

La société Trigonn travaille en collaboration avec CRJ HD Telecom pour le compte de Rosace dans le cadre du projet de déploiement de la fibre optique FTTH dans la commune.

Des techniciens ont commencé les investigations de recensement du nombre de prises à raccorder. Ils sont donc entrain de faire le tour de la commune afin de relever le nombre de boites aux lettres et ils feront ensuite le relevé des infrastructures existantes avec le contrôle des conduites souterraines.

Renseignements : B.E TRIGONN Numérique
Etude Réseaux
Topographie Géoréférencée
guillaume.icher@trigonn-reseaux.fr
06.33.86.74.85

RAPPEL : GREMBELFESCHA DU 8 MAI

Concours de pêche

Venez passer un agréable moment en famille ou entre amis aux étangs Saint-Georges à l'occasion du tournoi de pêche du 8 mai prochain.

Repas du pêcheur sur réservation.

Buvette et sandwiches à toute heure.

N'oubliez pas de vous inscrire !

Tél. 06 63 21 68 68
ou <http://aappmaherrlisheim.wifeo.com/>

RAPPEL : COURS DE PILATES POUR LES + 55 ANS :

L'association Siel Bleu, soutenue par le Conseil départemental du Haut-Rhin, propose aux personnes de plus de 55 ans des cours de Pilates (ou gym douce) **TOUS LES LUNDIS DE 15 h 30 à 16 h 30, au gymnase.**

Les séances ont démarré le 12 mars 2018, mais vous pouvez encore y participer ! Il faut simplement emmener un tapis de sol individuel, une tenue souple et une bouteille d'eau.

A titre indicatif, les 24 séances gratuites se dérouleront les jours suivants :

Mai : 7 – 14 – 28	Juin : 4 – 11 – 18 – 25
Juillet : 2	Septembre : 10 – 17 – 24
Octobre : 1 – 8 – 15	Novembre : 5 – 12 – 19
Décembre : 3 – 10 – 17	

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée la 2^{ème} semaine des vacances scolaires (soit du 28/04 au 06/05).

Pour pallier les fermetures liées au mois de mai, la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte

le mercredi 9 mai de 14 h à 18 h 30.

Bonne lecture à tous !

DEPLIANT « VIE PRATIQUE » : RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans le dépliant « Vie pratique » distribué le mois dernier.

La tour des Voleurs est située place de l'Eglise et la tour des Sorcières rue Sainte-Barbe.

SACS DE TRI

Les sacs de tri sélectif ainsi que les sacs bio-déchets sont disponibles au secrétariat de la mairie.

AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Les modifications de la norme de diffusion de la TNT, réalisées en Allemagne il y a quelques mois, ont eu des répercussions sur la réception de la TNT dans notre département et vous devez, peut-être, adapter votre installation pour continuer à recevoir les chaînes de la TNT dans de bonnes conditions.

L'Agence Nationale des Fréquences peut octroyer une aide aux particuliers et aux gestionnaires d'immeubles dont la réception TV est perturbée, afin qu'ils puissent modifier leur équipement de réception.

Pour en bénéficier, il faut se connecter sur le site www.recevoirlatnt.fr et remplir le formulaire en ligne, ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

La facture ainsi que l'attestation de réalisation des travaux par un antenniste sont indispensables à la constitution de la demande d'aide.

CCI ALSACE EUROMÉTROPOLE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, site de Colmar, organise une après-midi

PORTES OUVERTES SUR L'APPRENTISSAGE le mercredi 16 mai 2018 de 14 h à 17 h 30.

Les visiteurs pourront rencontrer des représentants de CFA et des spécialistes de l'apprentissage de la Chambre des Métiers d'Alsace et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ce sera l'occasion pour les jeunes comme pour les parents de découvrir le fonctionnement et les modalités du contrat d'apprentissage, ainsi que les formations accessibles par la voie de l'apprentissage.

CANICULE



PLAN CANICULE 2018

L'été approche et, comme les années précédentes, la commune met en place le dispositif « Plan Canicule ».

= **DANGER** Notre mission est d'organiser le recensement des personnes âgées seules et des personnes handicapées vivant à domicile afin qu'elles puissent demander leur inscription dans le registre « Plan Canicule ». Celui-ci est confidentiel : les données sont transmises aux services autorisés uniquement sur demande du Préfet.

Dans ce cadre, mais aussi au nom de la solidarité dans notre village, les personnes recensées seront contactées par la municipalité pour pouvoir cerner leurs besoins et leurs attentes. Nous pourrions ainsi vous apporter aide et réconfort si le plan canicule est déclenché.

Micheline RITTER, Adjointe au Maire, sera votre contact pour de plus amples renseignements.

Pour bénéficier de ce service, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.

Merci pour votre confiance.

INFO SYNDICAT DES EAUX (SIEPI)

Les beaux jours arrivent et nous sommes sollicités pour le remplissage des piscines.

Rappel : la prise d'eau sur poteau d'incendie à des fins privées pour remplir une piscine est interdite !



Journée Citoyenne

SAMEDI 26 MAI 2018

RDV SUR LE PARKING ARRIÈRE DE LA MAIRIE À 8 H

Une réunion de travail ouverte à tous
et plus particulièrement aux responsables de chantiers,
aura lieu le **16 mai prochain à 19 h 30, salle des Sociétés.**

RAPPEL

Chacun peut participer à sa manière à cette Journée citoyenne et apporter son soutien à notre démarche. Les bricoleurs (euses) sont évidemment les bienvenus (es), mais votre mobilisation peut aussi se concrétiser sous forme de réalisation de desserts ou encore d'aide à la préparation et au service du repas.

Les chantiers retenus sont les suivants :

1. Peinture des poteaux d'incendie
2. Blanchiment des murs du préau et de la cour de l'école élémentaire
3. Peinture de la porte en bois du préau de l'accueil périscolaire
4. Réalisation d'un parcours routier dans la cour de l'école maternelle
5. Reprise des marquages au sol
6. Réfection de la roue à aubes
7. Réfection de la porte arrière de la sacristie
8. Fabrication d'un plancher dans le clocher
9. Haut-Rhin propre
10. Désherbage du cimetière
11. Nettoyage des panneaux signalétiques
12. Atelier cuisine / distribution des collations
13. Contrôle des garnitures et dressage des tables au chapiteau
14. Vaisselle, rangement du chapiteau et de la cuisine
15. Atelier enfant (merci de préciser le nombre d'enfants que vous souhaitez inscrire)
16. Réfection d'une partie du mur du chemin du Château (chantier réservé aux personnes expérimentées)
17. Démontage anciennes décorations de Noël.

Des bulletins d'inscription, **à retourner avant le 10 mai**, sont disponibles au secrétariat de la mairie.

Nous comptons sur votre présence pour le bon déroulement de cette journée.

Merci d'avance pour votre soutien !

SYNTHESE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 20 février 2018 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :
 - n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour le bien cadastré section 62, parcelle 138/4 (3 rue de l'Artisanat).
 - a signé un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre établi avec Cocyclique pour les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise et des rues alentour pour un montant de 1 432,02 euros HT (soit 15 % du montant initial du marché).
4. Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Micheline RITTER, vote le compte administratif 2017 et arrête les comptes :

FONCTIONNEMENT :		INVESTISSEMENT :	
Dépenses :	885 955,30 €	Dépenses :	567 168,22 €
Recettes :	2 095 784,83 €	Recettes :	288 796,19 €
Excédent :	1 209 829,53 €	Déficit :	278 372,03 €

(dont 927 856,44 € d'excédent 2016 reporté)

Résultat de clôture : 931 457,50 €

Il convient d'incorporer les résultats du SIVU de la Maison Forestière de Wintzfelden, dont la commune de Herrlisheim était membre et dont le budget a été dissous au 31 décembre 2017. La répartition de l'actif représente pour Herrlisheim :

Fonctionnement	45,03 €
Investissement	323,24 €
Résultat global	368,27 €

5. Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit (en tenant compte des résultats de la Maison Forestière de Wintzfelden) :

Excédent de fonctionnement capitalisé	278 372,03 €
Déficit d'investissement reporté	278 048,79 €
Excédent de fonctionnement reporté	931 502,53 €

6. Le conseil municipal vote le compte de gestion 2017 établi par la Trésorerie de Colmar.
7. Le conseil municipal approuve les subventions et participations 2018 pour un montant de 46 350 €.

8. Le conseil municipal décide d'augmenter les taxes communales de 1 % soit pour 2018 : 8,42 % pour la taxe d'habitation, 10,81 % pour le foncier bâti et 37,28 % pour le foncier non bâti. Le produit attendu s'élève à 462 439 €, contre 458 100 € si les taux avaient été maintenus.

9. Le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2018, équilibré comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 070 102,53 €	Dépenses	1 548 548,79 €
Recettes	2 070 102,53 €	Recettes	1 548 548,79 €

10. Le conseil municipal donne son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département du Haut-Rhin dans le cadre de l'aménagement la place de l'Eglise et des rues alentour (dont une portion de la rue Principale).

11. Le conseil municipal donne son accord pour transférer à Colmar Agglomération (CA) l'exercice des missions qui ne sont pas comprises dans le bloc de compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) et valide la prise en charge par CA du montant des cotisations correspondant aux adhésions communales aux EPAGE pour les missions restant du ressort territorial, qui s'élèvent à 3 160 € pour Herrlisheim en 2018, sans déduction sur les attributions de compensation.

12. Le conseil municipal autorise le déclassement du domaine public de l'extrémité Sud Est de la rue de la Sablière (126 m²) qui n'a plus aucune utilité à cet endroit, pour versement dans le domaine privé de la commune puis vente aux propriétaires riverains pour un montant de 9 000 euros, sous réserve de l'acceptation d'une convention d'aménagement de la rue de la Sablière. Les frais d'arpentage sont à la charge des acheteurs et le transfert de propriété se fera par le biais d'actes administratifs.

13. Le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20h / semaine) à compter du 1^{er} juin 2018.

14. Le conseil municipal donne son agrément pour désigner M. Maxime SIMON, nouveau permissionnaire du lot de chasse I. M. Thiebaut GIDEMANN, locataire du lot de chasse n° 1, a fait savoir que MM. Achille RODET et Guy HIRTZ ne sont plus permissionnaires. Il en est de même pour M. Alain DERVAUX qui n'est plus permissionnaire du lot de chasse n° 2 loué à M. Elvio MASSINI.

15. Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2017 du Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin, accompagné du compte administratif 2017, adressé aux Maires des communes membres. Il peut être consulté en mairie ou sur le site du Syndicat.

16. Divers

Très haut débit : des premiers contacts sont en cours avec les différentes sociétés qui interviennent dans ce projet.

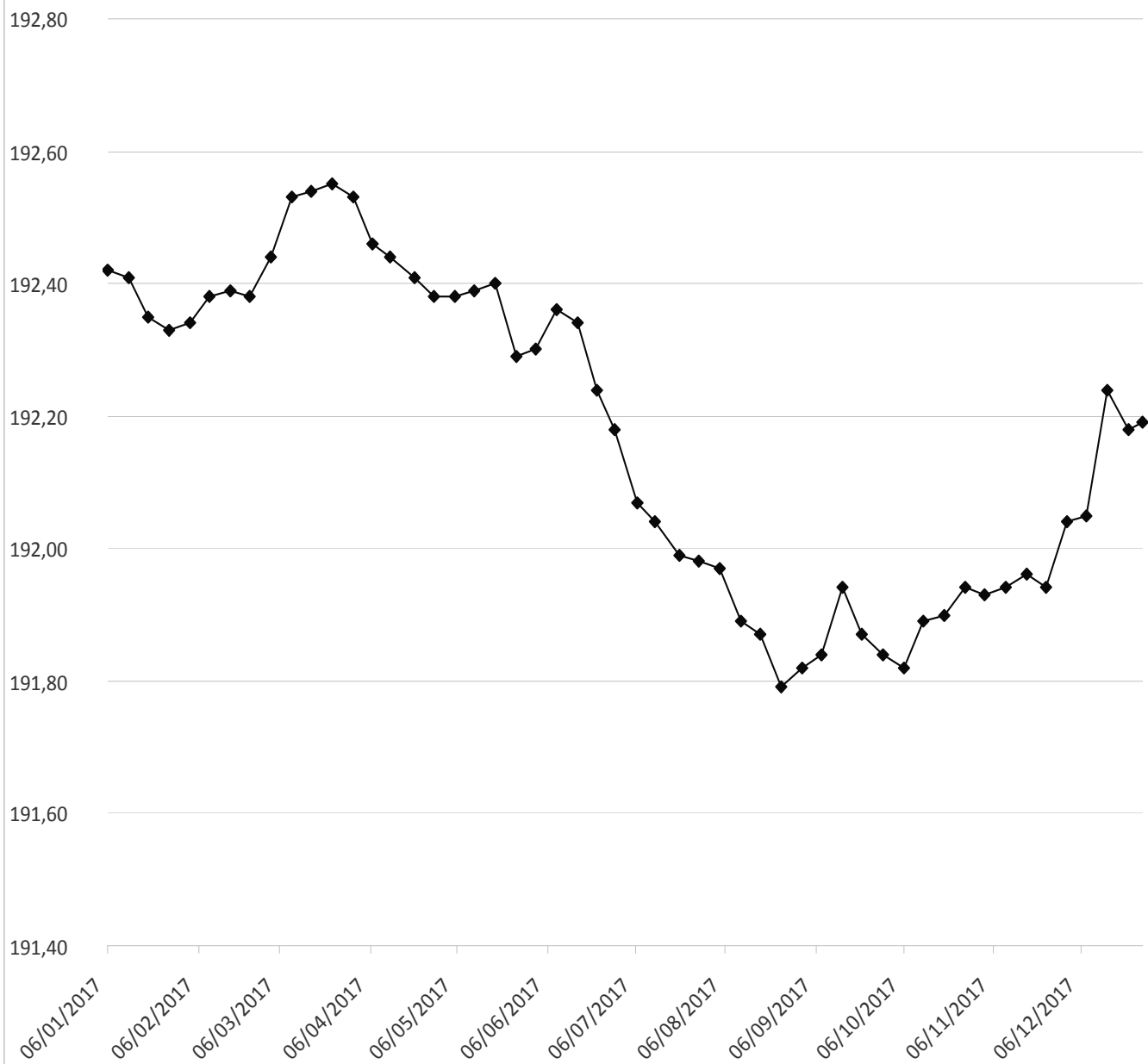
Eau potable : le SIEPI a décidé une augmentation de 0,05 euro par m³ d'eau à compter du 1^{er} juillet 2018

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 885 (de 15 à 64 ans)	Avril 2017	Avril 2018
Femmes	40	39
Hommes	47	44
Total	87	83
Demandeurs d'emploi indemnisés	70	60
Demandeurs d'emploi non indemnisables	17	23

VARIATION NAPPE PHREATIQUE



Les Grands Anniversaires du mois de mai 2018

HEITZ Stéphanie, 83 ans le 4
BEA Andrée, 86 ans le 5
GUILHERME Georges, 82 ans le 6
WALCK Raymond, 80 ans le 6
KELLER Raymond, 76 ans le 6
HERTZ Victor, 84 ans le 8
STRUB Germaine, 77 ans le 8
DEYBACH Marthe, 86 ans le 12
HAEFFELE Fernand, 80 ans le 17
BANNWARTH Marie-Louise, 78 ans le 17
QUINTLE René, 78 ans le 17
KOEBELEN Henri, 85 ans le 18
MICHEL Annette, 84 ans le 19
FURSTENBERGER Bernardette, 78 ans le 21
HENSEL Hubert, 76 ans le 22



NAISSANCE

Aby KIBLER

le 18 avril



ANNONCES



IMMOBILIER

A louer,
maison individuelle 5 pièces.
Libre au 01/08/2018

Tél. 06 85 30 67 22

Particulier cherche
maison de plain-pied, avec sous-sol,
à Herrlisheim et environs.

Tél. 06 81 36 82 88

DIVERS

Assistante maternelle dispose d'une place
pour 1 bébé immédiatement.

Tél. 03 69 45 99 41

OBJET PERDU

Un petit porte-monnaie noir a été trouvé
rue Principale.
Il est disponible au secrétariat de la mairie.

EMPLOI

LE RESTAURANT - TRAITEUR LE COIN DU MEUNIER

recrute et forme pour la rentrée 2018

I apprenti (e) CAP/BP cuisine

I BTS négociation relation client

Contrats en alternance.

Merci de nous faire parvenir votre candidature

restaurant@lecoindumeunier.com

ou par téléphone pour rendez-vous

au 03 89 49 27 45

I, place de l'Ecole 68420 Herrlisheim-près-Colmar.

VENTES

A VENDRE

Pierres d'anciens murs, mélange grès rose et autres.
Possibilité de livraison.

Tél. 06 18 58 88 30 ou 06 45 72 75 08

A vendre, cause double emploi, un barbecue électrique
marque Weber, 2200 W, bon état.

Prix : 70 €

Tél. 06 09 59 82 56

FOND'ACTION ALSACE APPEL À CANDIDATURES

Toute personne porteuse d'un projet original, ambitieux et réalisable peut poser sa candidature. Le dossier de candidature est disponible sur le <http://fondaction-alsace.com>

Les prix attribués par FOND'ACTION ALSACE sont ouverts à tous les domaines de compétence : culturel & artistique, économique, scientifique & médical, technique, sociétal, sportif...

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 mai 2018.

Adresse : FOND'ACTION ALSACE, 56 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG

Courriel : falsace@wanadoo.fr

Téléphone : 03 88 36 63 77

Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

CONCERT



Samedi 26 Mai 2018

à 20h30

Eglise St Michel, Herrlisheim

l'Orchestre de Herrlisheim



BUVETTE - PATISSERIES
ENTREE GRATUITE - PLATEAU
TOMBOLA

Direction :
Pascale REMTSCHER
Marie-Eve FONTAINE SCHNOEBELN